

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

numéro CC_191219_06

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf décembre,

Le Conseil communautaire, dûment convoqué le treize décembre deux mille dix neuf, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Jean TRINQUIER.

nombre de membres	
en exercice	57
présents	29
exprimés	40
vote	
pour	39
contre	1
abstention	0

Présents :

Jean TRINQUIER, Pierre LEDUC, Jean-Paul PAILHOUX, Jean-Luc REQUI,
Jean-Noël MALAN, Gaëlle LÉVÊQUE, Bernard GOUJON, David DRUART, Aline SERRES,
Gilles MARRÉS, Valérie OLIVER, Bernadette TRANI, Ludovic CROS, Sébastien ROME,
Marie-Laure VERDOL, Frédéric ROIG, Claire VAN DER HORST,
Jean-Charles BOUSQUET, Daniel VALETTE, Pierre-Paul BOUSQUET,
Eugène CAVAILLÉ, Jean BARRAL, Isabelle MACEDO, Didier MACHI, Jacky POUJOL,
Philippe BRIATTE, Michel ABRIC, Denis SAVIN, Fadilha BENAMMAR KOLY

Absents avec pouvoirs :

Ali BENAMEUR à Pierre LEDUC, Ahmed KASSOUH à Gilles MARRÉS, Gérard OLLIER à
Daniel VALETTE, Gérard LOSSON à Marie-Laure VERDOL, Valérie ROUVEIROL à
Frédéric ROIG, Roland BOISSIÈRE à Jean-Charles BOUSQUET, Damien ROUQUETTE à
Isabelle MACEDO, Sonia ARRAZAT à Pierre-Paul BOUSQUET, Daniel FABRE à Didier
MACHI, Anne-Marie FABRE à Jean TRINQUIER, Joëlle GOUDAL à Jean-Noël MALAN

Absents :

Sandrine MINERVA, Suzy MALIVER-CHICLER, Jean-Pierre ARSON, Daniel GUIBAL,
Alain VIALA, José POZO, Eric CAVALIER, Jean-Paul AGUSSOL, Nathalie BOUDOU,
Pierre DELON, Karim CHAOUA, Philippe BERLENDIS, Christophe DUVIOL,
Pierre COSTES, Françoise WALTER MARTIN DUPONT, Bernard VIDAL,
Françoise OLIVIER

Présence sans vote de Jean REVERBEL, maire de Roqueredonde

OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment :

- l'article L.2313-1 fixant les conditions dans lesquelles les communes doivent adopter leur budget primitif : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux »,
- l'article L.5211-1 : Les dispositions du chapitre 1er du titre II du livre 1er de la deuxième partie relatives au fonctionnement du conseil municipal sont applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent titre,

CONSIDÉRANT que la maquette budgétaire correspondante est mise à disposition au préalable de la séance, à l'accueil de la Communauté de communes ainsi que sur le lien du drive suivant :

<https://drive.lodevoisetlarzac.info/nextcloud/index.php/s/cT45doq82DjtF4t>

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'adopter le budget primitif 2020 de la Communauté de communes, tel que présenté dans la maquette budgétaire correspondante et dont la

note synthétique est jointe à la présente délibération, en votant :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, un montant de 13 263 282 euros,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement, un montant de 4 822 279 euros,
- sans reprise des résultats de l'exercice n-1, avant le vote du compte administratif n-1.

Où l'exposé de Jean TRINQUIER et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le budget primitif 2020 de la Communauté de communes, tel que présenté dans la maquette budgétaire correspondante et dont la note synthétique est jointe à la présente délibération,

- **ARTICLE 2 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service du contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits et ont les délibérants signé au registre,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
Jean TRINQUIER





19/12/2019

Budgets primitifs 2020

Note synthétique

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. » Cette note répond à cette obligation pour la collectivité. Elle sera, comme le rapport d'orientations budgétaires, disponible sur le site internet de la C.C.L.L.

Communauté de Communes Lodévois et Larzac

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Table des matières

1	PREAMBULE	4
2	L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL	5
3	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7
3.1	Les dépenses de fonctionnement	7
3.1.1	Les dépenses de charges à caractère général (Chapitre 011).....	7
3.1.2	Les charges de personnel (Chapitre 012).....	8
3.1.3	Atténuations de produits (Chapitre 014).....	8
3.1.4	Autres charges de gestion courante (chapitre 65)	9
3.1.5	Charges financières (Chapitre 66).....	9
3.1.6	Charges exceptionnelles (chapitre 67).....	10
3.1.7	Chapitre 042 – opérations d'ordres entre sections.....	10
3.2	Les recettes de fonctionnement	10
3.2.1	Atténuations de charges (chapitre 013)	11
3.2.2	Les produits des services (chapitre 70).....	11
3.2.3	Impôts et taxes (chapitre 73).....	11
3.2.4	Dotations et participations (chapitre 74).....	12
3.2.5	Autres produits de gestion courante (chapitre 75)	12
3.2.6	Produits exceptionnels (chapitre 77).....	13
3.2.7	Chapitre 042 – opérations d'ordres entre sections.....	13
4	LES RATIOS	14
5	LA DETTE	15
5.1	Encours de dette	15
5.2	Composition de l'encours de dette au 1er janvier 2020	15
5.2.1	La dette du budget principal	15
5.2.2	Synthèse de la dette au 01/01/2020.....	15
5.2.3	Dette par risque	15
5.2.4	Dette par prêteur.....	15
5.2.5	Dette par année	16
5.2.6	Flux de remboursement.....	17
5.2.7	Evolution du capital restant dû	17
5.3	La trésorerie.....	17
5.4	Annuité.....	17
6	LA SECTION D'INVESTISSEMENT	18
6.1	Les restes à réaliser 2019	18
6.2	Les dépenses d'investissement.....	18
6.2.1	Chapitre 16 – Dette	18
6.2.2	Chapitres 20/204/21/23/458... – Dépenses d'équipement et dépenses pour compte de tiers 19	19
6.2.3	Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	20
6.3	Les recettes d'investissement	21
6.3.1	Chapitre 10 – Recettes financières	21
6.3.2	Chapitre 13 – Participations et subventions	21

2 L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif 2020 du budget principal est équilibré à hauteur de 18 085 561 € dont 13 263 282 € pour la section de fonctionnement et 4 822 279 € pour la section d'investissement.

La section de fonctionnement :

FONCTIONNEMENT dépenses

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
011 - Charges à caractère général	2 515 991	2 654 504	2 864 808
012 - Charges de personnel et frais assimilés	5 833 013	5 683 209	5 886 800
014 - Atténuations de produits	1 081 871	1 081 871	1 086 871
65 - Autres charges de gestion courante	2 406 835	2 469 719	2 492 257
Total des dépenses de gestion courante	11 837 710	11 888 303	12 330 536
66 - Charges financières	228 443	235 000	236 113
67 - Charges exceptionnelles	228 618	169 541	119 750
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	-	16 250	-
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	-	-	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement	12 292 771	12 310 094	12 686 398
023 - Virement à la section d'investissement	-	291 573	237 903
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	373 385	330 980	338 980
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	-	-	-
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	373 385	622 553	576 883
002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	-	-	-
TOTAL dépenses de fonctionnement	12 666 156	12 932 647	13 263 282

FONCTIONNEMENT recettes

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	966 316	1 329 497	1 418 572
73 - Impôts et taxes	8 802 092	8 645 613	8 764 980
74 - Dotations, subventions et participations	2 492 183	2 326 727	2 418 237
75 - Autres produits de gestion courante	145 463	171 880	180 870
013 - Atténuations de charges	397 944	344 000	307 000
Total des recettes de gestion courante	12 803 998	12 817 697	13 089 659
76 - Produits financiers	-	-	-
77 - Produits exceptionnels	54 118	37 450	27 450
Total des recettes réelles de fonctionnement	12 858 116	12 855 147	13 117 109
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	403 116	77 500	146 173
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	-	-	-
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	403 116	77 500	146 173
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	-	-	-
TOTAL des recettes de fonctionnement	13 261 232	12 932 647	13 263 282

La section d'investissement :

INVESTISSEMENT Dépenses

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
20 - Immobilisations incorporelles	319 524	250 000	253 978
204 - Subventions d'équipement versées	66 529	85 000	329 700
21 - Immobilisations corporelles	855 370	702 000	1 070 120
22 - immobilisations reçues en affectation	-	-	-
23 - Immobilisations en cours	3 600 663	859 300	736 500
Total des dépenses d'équipement	4 842 087	1 896 300	2 390 298
10 - Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-
13 - Subventions d'investissement reçues	-	-	-
16 - Emprunts et dettes assimilées	476 566	1 515 500	1 565 000
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-
Total des dépenses financières	476 566	1 515 500	1 565 000
45 - Total des opérations pour compte de Tiers	827 301	120 000	720 808
Total des dépenses réelles d'investissement	6 145 955	3 531 800	4 676 106
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	403 116	77 500	146 173
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-
Total des dépenses d'ordre d'investissement	403 116	77 500	146 173
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	-
TOTAL des dépenses d'investissement	6 549 071	3 609 300	4 822 279

INVESTISSEMENT Recettes

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
13 - Subventions d'investissement reçues	2 657 416	783 162	1 005 812
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 189 364	1 899 402	2 103 932
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-
23 - Immobilisations en cours	-	-	-
Total recettes d'équipement	3 846 780	2 682 564	3 109 744
10 - Dotations, fonds divers et réserves	868 920	184 183	414 844
165 - dépôts et cautionnements reçus	-	-	-
024 - Produits de cessions	-	-	-
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-
Total recettes financières	868 920	184 183	414 844
45 - Total des opérations pour compte de Tiers	744 152	120 000	720 808
Total des recettes réelles d'investissement	5 459 852	2 986 747	4 245 396
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	291 573	237 903
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	373 385	330 980	338 980
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-
Total des recettes d'ordre d'investissement	373 385	622 553	576 883
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	-
TOTAL des recettes d'investissement	5 833 237	3 609 300	4 822 279

3 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

3.1 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 13 263 282 € soit une augmentation de 2.56% par rapport au BP 2019.

FONCTIONNEMENT dépenses

Cha pitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
011 - Charges à caractère général	2 515 991	2 654 504	2 864 608
012 - Charges de personnel et frais assimilés	5 833 013	5 683 209	5 886 800
014 - Atténuations de produits	1 081 871	1 081 871	1 086 871
65 - Autres charges de gestion courante	2 406 835	2 469 719	2 492 257
Total des dépenses de gestion courante	11 837 710	11 889 303	12 330 536
66 - Charges financières	226 443	235 000	236 113
67 - Charges exceptionnelles	228 618	169 541	119 750
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	-	16 250	-
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	-	-	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement	12 292 771	12 310 094	12 686 398
023 - Virement à la section d'investissement	-	291 573	237 903
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	373 385	330 980	338 980
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	-	-	-
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	373 385	622 553	576 883
002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	-	-	-
TOTAL dépenses de fonctionnement	12 666 156	12 932 647	13 263 282

3.1.1 Les dépenses de charges à caractère général (Chapitre 011)

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Fonctionnement général (administration générale et moyens généraux)	437 608,58	453 235,00	527 520,00
Services techniques, gestion des bâtiments communautaires et du parc automobiles	319 554,47	372 655,00	406 150,00
Culture	285 321,78	287 194,00	309 700,00
Musée	806 510,82	781 815,00	767 077,00
Enfance	83 129,96	81 000,00	92 000,00
Jeunesse	320 250,22	300 850,00	359 850,00
Politique Ville	5 555,00	3 000,00	3 000,00
Economie / emploi / formation	9 434,05	16 110,00	14 300,00
Eau Rivières	465,64	0,00	1 000,00
GEMAPI	14 598,42	148 000,00	145 540,00
Collecte OM	164 095,24	149 945,00	205 100,00
Habitat Urbanisme Patrimoine	52 999,05	37 100,00	14 571,00
Agriculture	16 468,20	4 800,00	0,00
Activités de pleine nature	-	7 440,00	7 440,00
secours	-	11 360,00	11 360,00
TOTAL	2 515 991,43	2 654 504,00	2 864 608,00

3.1.2 Les charges de personnel (Chapitre 012)

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Salaires bruts chargés	5 372 313	5 172 197	5 272 308
Personnel mis à disposition	85 036	116 000	223 322
Versement au GEEP	171 239	154 000	169 170
Assurance statutaire	134 381	120 000	150 000
Médecine du travail	26 861	21 000	27 000
Cotisation au COS	43 183	45 000	45 000
Total	5 833 013	5 683 209	5 886 800

Les augmentations de charges de personnel sont dues notamment :

- A l'intégration du RIFSEEP
- A l'augmentation des mises à disposition de personnel à la CCLL
- A l'augmentation des charges d'assurances d personnel

3.1.3 Atténuations de produits (Chapitre 014)

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
FNGIR	990 126	990 126	990 126
Autres restitutions au titre de dégrèvements			5 000
Attribution de compensation versées	91 745	91 745	91 745
Atténuations de produits (chapitre 014)	1 081 871	1 081 871	1 086 871

Outre les atténuations de recettes telles que le FNGIR et les attributions de compensation à verser, apparaît également la prise en charge des dépenses relatives aux dégrèvements sur la GEMAPI (5000€).

3.1.4 Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Indemnités Elus	135 016	135 000	136 000
Contributions aux syndicats intercommunaux	1 529 572	1 543 600	1 548 757
SM Salagou fonctionnement	28 507	29 000	29 400
SM Navacelles fonctionnement	21 280	22 000	22 000
Syndicat abattoir	2 940	3 000	3 000
SM du bassin Frouve Hérault	7 518	7 600	7 960
SM Vallées de l'Orb et Libron	390	400	0
SM des Vallées	0		497
SM SYDEL (Pays)	99 898	100 000	116 000
SM SYDEL (Pays) participation UMUPS 2016	8 400		0
SM SYDEL (Pays) - SCOT (part fonctionnement)	29 000	29 000	37 300
SM PRAE Michel Chevalier	50 167	51 000	51 000
Syndicat Centre Hérault	1 281 472	1 300 000	1 280 000
SM FMEL	0	1 600	1 600
Maison de l'emploi	0		
Financement des budgets annexes	625 920	656 119	685 000
OFFICE DE TOURISME	294 000	294 119	323 000
OFFICE DE COMMERCE	15 340	42 000	42 000
CIAS	316 580	320 000	320 000
Subventions aux communes	31 353	33 000	29 500
Ecole de musique	23 353	25 000	29 500
Subventions aux associations et autres participations	84 430	92 000	81 000
Admission non valeur et créances éteintes	543	10 000	12 000
Total	2 406 835	2 469 719	2 492 257

L'augmentation des dépenses réalisées au chapitre 65 est décomposée comme suit :

- augmentation de la participation due au Sydel, notamment dans le cadre du SCOT
- augmentation de la subvention d'équilibre versée au budget annexe de l'office du tourisme

3.1.5 Charges financières (Chapitre 66)

Le montant des intérêts courants de la dette reste stable, le niveau des taux étant encore très bas. Le montant prévisionnel des intérêts de ligne de trésorerie en 2020 prévoit une forte mobilisation des lignes en raison des portages financiers nécessaires dans le cadre des opérations d'investissement bénéficiant d'importantes subventions.

Libellé	CA 2017	BP 2019	BP 2020
Intérêts des emprunts	198 694	205 000	205 000
Intérêts emprunts nouveaux			5 000
Intérêts des lignes de trésorerie	13 159	30 000	30 000
ICNE	3 155	0	-3 887
Total	215 008	235 000	236 113

3.1.6 Charges exceptionnelles (chapitre 67)

Les charges exceptionnelles étaient plus importantes en 2019, en raison d'une subvention exceptionnelle versée au budget annexe équipements touristiques.

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Charges exceptionnelles		1 000	
Charges exceptionnelles réouverture Musée	146 814		
Subvention exceptionnelle BA Equipements touristiques		70 185	
Subventions politique ville	81 500	86 800	86 800
Participation culture "printemps des poètes"		10 556	3 000
Subventions Culture - Remise à neuf			20 000
Subventions Culture - Roc Castel			8 000
Titres annulés sur exercice antérieur	304	1 000	1 950
Total (chapitre 67)	228 618	169 541	119 750

3.1.7 Chapitre 042 – opérations d'ordres entre sections

Les charges à répartir correspondent aux charges exceptionnelles du musée réalisées en 2018 dans le cadre de la réouverture.

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Amortissement des immobilisations	344 405	302 000	310 000
Charges à répartir	28 980	28 980	28 980
Total	373 385	330 980	338 980

3.2 Les recettes de fonctionnement

FONCTIONNEMENT recettes

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	966 316	1 329 497	1 418 572
73 - Impôts et taxes	8 802 092	8 646 613	8 764 980
74 - Dotations, subventions et participations	2 492 183	2 326 727	2 418 237
75 - Autres produits de gestion courante	145 463	171 860	180 870
013 - Atténuations de charges	397 944	344 000	307 000
Total des recettes de gestion courante	12 803 998	12 817 697	13 089 659
76 - Produits financiers			
77 - Produits exceptionnels	54 118	37 450	27 450
Total des recettes réelles de fonctionnement	12 858 116	12 855 147	13 117 109
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	403 116	77 500	146 173
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	403 116	77 500	146 173
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)			
TOTAL des recettes de fonctionnement	13 261 232	12 932 647	13 263 282

3.2.1 Atténuations de charges (chapitre 013)

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Stock musée	151 569	183 000	151 500
Contrats aidés / Adultes relais et remboursements décharges d'activités syndicales	152 873	53 000	115 500
Assurances	93 502	40 000	40 000
Atténuations de charges (Chap 013)	397 944	344 000	307 000

3.2.2 Les produits des services (chapitre 70)

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Redevance spéciale Ordures Ménagères	80 667	80 997	80 997
Produits des services :			
Musée	244 674	455 000	452 425
Culture	29 523	22 500	25 000
Jeunesse	250 944	350 000	360 000
Petite enfance	82 981	110 000	110 000
Mise à disposition de personnel aux budgets annexes	66 822	93 000	44 950
Mise à disposition de services et de personnel aux communes	147 194	119 000	290 000
Refacturation de frais aux communes et autres redevables	56 625	76 000	35 200
Facturation service Autorisations droit de sol	8 885	23 000	20 000
TOTAL chapitre 70	966 316	1 329 497	1 418 572

3.2.3 Impôts et taxes (chapitre 73)

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Produits des taxes foncières et d'habitation	3 146 201	3 172 335	3 223 310
CFE	810 870	910 000	863 880
Roles supplémentaires	369 572		
CVAE	303 289	311 327	315 000
TASCOM	174 345	180 000	230 000
IFER	165 883	165 000	192 000
Attributions de compensation	467 475	467 475	467 476
Attributions de compensation Politique Ville	203 849	203 849	203 849
FPIC	254 464	254 897	279 307
TEOM	2 530 556	2 575 830	2 615 158
GEMAPI	375 688	375 000	375 000
TOTAL chapitre 73	8 802 092	8 615 713	8 764 980

Pour l'exercice 2020, il n'est pas prévu d'augmenter la fiscalité et la loi de finances 2020 ne le permettra pas non plus dans le cadre de la prochaine suppression de TH en 2023.

Le projet de loi de finances 2020 prévoyait dans sa version initiale un gel des bases de taxe d'habitation pour l'année 2020 et donc la non application du coefficient de revalorisation forfaitaire (+2,20% en 2019).

Néanmoins, la commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté début octobre un amendement qui réintroduit une revalorisation de +0,9% pour les bases de taxe d'habitation 2020, ce dernier ayant été accepté par le gouvernement en séance plénière.

La CC a délibéré en septembre sur l'augmentation du coefficient multiplicateur de la TASCOM.

A ce jour, le calcul de l'éventuel reste à charge pour la collectivité du fait de l'augmentation du taux de TH en 2018, dans le cadre de la suppression de la TH de 80 % des imposables, n'a pas été confirmé ni précisé par les services fiscaux, attendant l'approbation de la loi de finances en décembre.

3.2.4 Dotations et participations (chapitre 74)

Le montant de la dotation d'intercommunalité connaît une légère progression depuis 2018.

La baisse du montant des subventions de fonctionnement versées est due, pour l'essentiel, à la fin du financement du service « petit cycle et grand cycle de l'Eau » par l'Agence de l'Eau.

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Dotation d'intercommunalité (DGF)	262097	261000	319009
Dotation de compensation (DGF)	354906	344000	338783
Compensations fiscales	226903	220000	230000
FCTVA entretien bâtiments publics 2017	1966		
Subventions dont :	1646311	1501727	1530445
Centre bourg	33000		25000
VAH	35739		25000
Animation volet urbain AT1	-00	53000	20000
Agriculture	2245	-00	-00
LAM	9200	12000	12000
MSAP	29903	30000	30000
Eau rivières-GEMAPI	74138		50000
Enfance	790790		673240
Jeunesse	394846	1139227	453205
Politique ville	8000	13000	13000
Musée	52000	69000	70000
Culture	186450	185500	159000
Total chapitre 74	2492183	2326727	2418237

3.2.5 Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

De nombreuses conventions d'occupation du domaine public ont été actualisées en 2019, contribuant à une hausse des redevances correspondantes.

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Loyers MSP Caylar	29097	29450	33100
Loyers Hôtel des Entreprises soubes	13010	16370	17830
Loyers ESAT Le Caylar	70749	76000	78000
Loyers MSP Barral	17506	29640	31540
Loyers Logement Fraisse			
Loyers Mégisserie	13953	20400	20400
Loyers Agriculture	1148		
Total chapitre 75	145463	171860	180870

3.2.6 Produits exceptionnels (chapitre 77)

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Mécénat Culture	18 014	17 450	17 450
Mécénat Musée	31 900	20 000	10 000
Autres recettes exceptionnelles	4 204		
Produit des cessions			
Total	54 118	37 450	27 450

3.2.7 Chapitre 042 – opérations d'ordres entre sections

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Amortissements subventions	43382	77500	109173
Transfert charges à étaler	144900		
Transfert des opérations en régie	175000		37000
	363282	77500	146173

L'EPARGNE

L'épargne de gestion, solde entre les recettes réelles de fonctionnement, hors produits exceptionnels et financiers, et les dépenses réelles de fonctionnement avant intégration des intérêts de la dette et des charges exceptionnelles, mesure la capacité de la collectivité sur son fonctionnement courant à dégager des ressources pour investir.

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
70 Produits des services et ventes diverses	986 316	1 329 497	1 418 572
73 Produits des impôts et taxes	8 802 092	8 645 613	8 764 980
74 Dotations et subventions	2 492 183	2 326 727	2 418 237
75 Autres produits de gestion courante	145 463	171 860	180 870
013 Atténuation de charges	397 944	344 000	307 000
Recettes courantes de fonctionnement (1)	12 803 998	12 817 697	13 089 659
011 Charges à caractère général	2 515 991	2 654 504	2 864 608
012 Charges de personnel	5 833 013	5 683 209	5 886 800
65 Autres charges de gestion courante	2 406 835	2 489 719	2 492 257
014 Atténuation de produits	1 081 871	1 081 871	1 066 871
Dépenses courantes de fonctionnement hors intérêts et hors charges exceptionnelles(2)	11 837 710	11 689 303	12 330 536
Epargne courante (3)=(1) - (2)	966 288	1 128 394	759 123
66 Charges financières	226 443	235 000	236 113
76 Produits financiers	0	0	0
Résultat financier (4)	-226 443	-235 000	-236 113
Charges exceptionnelles et provisions semi-budgétaires (67 et 69)	228 618	169 541	119 750
Produits exceptionnels hors cessions, et transferts de charges (77 et 79)	54 116	37 450	27 450
Résultat exceptionnel (5)	-174 500	-132 091	-92 300
Epargne Brute (6) = (3)+(4)+(5)	565 345	561 303	430 711

4 LES RATIOS

Ratios	Valeurs	moyennes de la strate
1) Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF) / population	853,71	272
2) Produits impôts directs (PID) / population	416,73	275
3) Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) / population	879,75	332
4) Dépenses d'équipement brut (DEB) / population	160,31	80
5) Encours de dette (ED) / population	571,69	176
6) DGF/population	44,12	65

5 LA DETTE

5.1 Encours de dette

L'encours de dette est réparti sur le budget principal et les budgets annexes PAE-ZAE et Equipements touristiques.

Au stade du budget primitif 2020, le volume d'emprunt d'équilibre tous budgets confondus s'élève à 2 131 973 € et se décompose comme suit :

- Budget principal : 2 103 932 €
- Budget annexe Office de Tourisme : 28 041 €

Le montant des recettes de dette prévu au budget primitif 2020 du budget principal pourra être réduit du montant des subventions qui seront attribuées en 2020 et en fonction du taux effectif des investissements.

5.2 Composition de l'encours de dette au 1er janvier 2020

5.2.1 La dette du budget principal

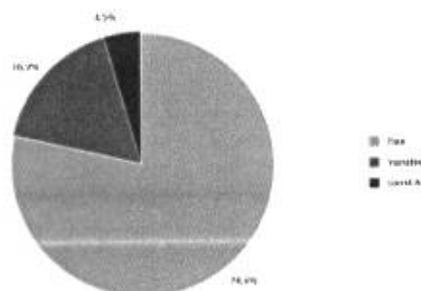
Les tableaux présentés ci-dessous intègrent les emprunts mobilisés au cours de l'exercice 2019.

5.2.2 Synthèse de la dette au 01/01/2020

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
8 523 835,61 €	2,26 %	14 ans et 1 mois	7 ans et 7 mois	27

5.2.3 Dette par risque

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	6 703 708,95 €	78,65 %	2,66 %
Variable	1 437 179,55 €	16,86 %	0,53 %
Livret A	382 947,11 €	4,49 %	1,71 %
Ensemble des risques	8 523 835,61 €	100,00 %	2,26 %



5.2.4 Dette par prêteur

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD	Disponible (Revolving)
CAISSE D'EPARGNE	2 405 214.72 €	28,22 %	
CREDIT AGRICOLE	2 028 591.51 €	23,80 %	
BANQUE POSTALE	1 969 747.34 €	23,11 %	
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 619 131.62 €	19,00 %	
SOCIETE GENERALE	390 950.14 €	4,59 %	
Autres prêteurs	110 200.28 €	1,29 %	
Ensemble des prêteurs	8 523 835.61 €	100,00 %	-

5.2.5 Dette par année

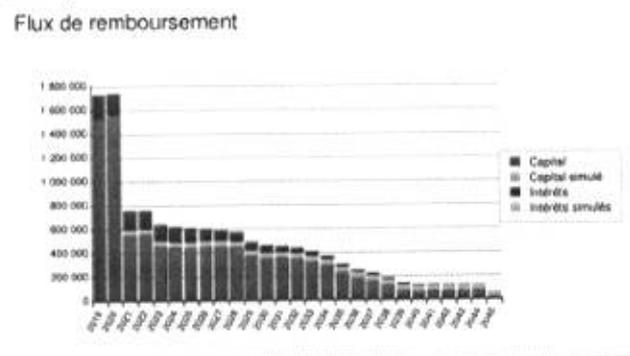
Pour rappel, deux prêts relais ont été souscrits en 2016 et 2017 dans le cadre des travaux du musée. Un des deux prêts relais de 1 000 000 € a été remboursé en 2019 comme prévu. S'agissant du 2^{ème} prêt relais de 1 000 000 € également, qui avait été souscrit en 2017 auprès du crédit agricole, il sera consolidé en long terme auprès du même prêteur. Malgré le respect du plan prévisionnel de financement du musée, la dégradation de l'épargne liée aux baisses des dotations et à l'arrêt des contrats aidés, survenus après 2017, rend plus difficile le remboursement prévu de cet emprunt.

L'encours de dette au 31/12/2020 s'élève, après consolidation de ce prêt en long terme, à 7 974 944 €.

Année de la date de début d'exercice	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice	
2019	9 777 099.17 €	1 518 263.56 €	* 204 224.74 €	* 1 722 488.30 €	8 523 835.61 €	Ⓢ
2020	8 523 835.61 €	1 548 890.77 €	* 185 356.18 €	* 1 734 246.95 €	7 974 944.84 €	Ⓢ
2021	7 974 944.84 €	585 778.67 €	* 181 307.89 €	* 767 086.56 €	7 389 166.17 €	Ⓢ
2022	7 389 166.17 €	594 105.76 €	* 169 685.05 €	* 763 770.81 €	6 795 060.42 €	Ⓢ
2023	6 795 060.42 €	490 064.31 €	* 157 854.22 €	* 847 918.53 €	6 304 996.10 €	Ⓢ
2024	6 304 996.10 €	481 073.30 €	* 146 858.32 €	* 826 931.82 €	5 823 922.80 €	Ⓢ
2025	5 823 922.80 €	479 781.22 €	* 133 634.36 €	* 813 415.58 €	5 344 141.58 €	Ⓢ
2026	5 344 141.58 €	488 441.35 €	* 121 086.64 €	* 609 527.99 €	4 855 700.21 €	Ⓢ
2027	4 855 700.21 €	489 942.45 €	* 108 412.40 €	* 598 354.85 €	4 365 757.76 €	Ⓢ
2028	4 365 757.76 €	483 684.56 €	* 96 886.04 €	* 579 550.80 €	3 882 073.20 €	Ⓢ
2029	3 882 073.20 €	409 902.91 €	* 84 366.04 €	* 494 268.95 €	3 472 170.30 €	Ⓢ
2030	3 472 170.30 €	389 106.76 €	* 75 152.36 €	* 464 259.12 €	3 083 063.54 €	Ⓢ
2031	3 083 063.54 €	363 253.95 €	* 66 177.67 €	* 459 431.82 €	2 689 809.59 €	Ⓢ
2032	2 689 809.59 €	385 436.75 €	* 58 986.90 €	* 442 423.85 €	2 304 372.84 €	Ⓢ
2033	2 304 372.84 €	359 927.48 €	* 48 677.44 €	* 408 804.92 €	1 944 445.36 €	Ⓢ
2034	1 944 445.36 €	332 513.68 €	* 40 886.25 €	* 373 399.93 €	1 611 931.68 €	Ⓢ
2035	1 611 931.68 €	288 822.24 €	* 33 956.27 €	* 302 778.51 €	1 343 109.43 €	Ⓢ
2036	1 343 109.43 €	223 490.59 €	* 28 941.05 €	* 262 431.84 €	1 119 618.84 €	Ⓢ
2037	1 119 618.84 €	197 351.14 €	* 24 509.18 €	* 221 860.32 €	922 267.89 €	Ⓢ
2038	922 267.89 €	162 762.61 €	* 20 532.26 €	* 183 294.89 €	759 505.08 €	Ⓢ
2039	759 505.08 €	118 831.52 €	* 17 296.48 €	* 136 128.00 €	640 673.56 €	Ⓢ
2040	640 673.56 €	109 873.64 €	* 14 583.39 €	* 124 457.03 €	530 799.92 €	Ⓢ
2041	530 799.92 €	112 463.31 €	* 11 896.91 €	* 124 360.22 €	418 336.61 €	Ⓢ
2042	418 336.61 €	115 125.64 €	* 9 120.49 €	* 124 246.13 €	303 210.97 €	Ⓢ
2043	303 210.97 €	117 862.84 €	* 6 277.84 €	* 124 140.68 €	185 348.14 €	Ⓢ
2044	185 348.14 €	120 677.25 €	* 3 358.08 €	* 124 035.33 €	64 670.89 €	Ⓢ
2045	64 670.89 €	64 670.89 €	791.46 €	65 462.37 €	0.00 €	Ⓢ
		11 042 099.15 €	* 2 046 775.95 €	* 13 088 875.10 €		

5.2.6 Flux de remboursement

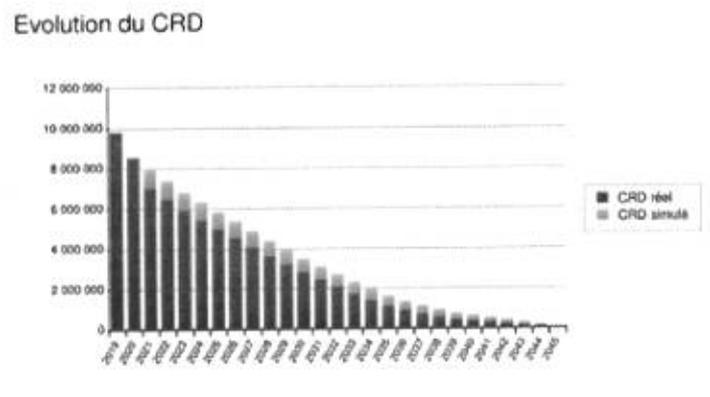
Ce profil de remboursement intègre la consolidation du prêt relai d'un million d'euros (capital et intérêts simulés).



Les années 2019/2020 sont impactées par les échéances de remboursement des deux prêts relais contractés au titre des travaux du musée.

5.2.7 Evolution du capital restant dû

L'évolution du capital restant dû intègre la consolidation du prêt relai d'un million d'euros (CRD simulé).



5.3 La trésorerie

Au 01/01/2020, le montant global des contrats de trésorerie de la CCLL s'élève à 2 700 000 €.

5.4 Annuité

L'annuité prévisionnelle pour l'année 2020 des emprunts long terme contractés à ce jour sur le budget principal s'établit à 775 000 € dont :

- 565 000 € pour le remboursement en capital des prêts long terme
- 210 000 € pour le paiement des charges d'intérêts

Les échéances du nouveau prêt contracté au titre du refinancement de dette auprès du crédit agricole impacteront l'exercice 2021 (refinancement 2020 avec remboursement annuelle des échéances).

6 LA SECTION D'INVESTISSEMENT

6.1 Les restes à réaliser 2019

Comme indiqué dans le rapport sur les orientations budgétaires, la communauté de communes vote son budget de manière anticipée en décembre, sans reprise des résultats, ni restes à réaliser.

L'état des restes à réaliser n'est pas encore établi, les mandatements sur la section d'investissement intervenant jusqu'à la mi-décembre.

6.2 Les dépenses d'investissement

INVESTISSEMENT Dépenses

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
20 - Immobilisations incorporelles	319 524	250 000	253 978
204 - Subventions d'équipement versées	66 529	85 000	329 700
21 - Immobilisations corporelles	855 370	702 000	1 070 120
22 - immobilisations reçues en affectation	-	-	-
23 - Immobilisations en cours	3 600 663	859 300	736 500
Total des dépenses d'équipement	4 842 087	1 896 300	2 390 298
10 - Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-
13 - Subventions d'investissement reçues	-	-	-
16 - Emprunts et dettes assimilées	476 566	1 515 500	1 565 000
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-
Total des dépenses financières	476 566	1 515 500	1 565 000
45 - Total des opérations pour compte de Tiers	827 301	120 000	720 808
Total des dépenses réelles d'investissement	6 145 955	3 531 800	4 676 106
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	403 116	77 500	146 173
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-
Total des dépenses d'ordre d'investissement	403 116	77 500	146 173
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	-
TOTAL des dépenses d'investissement	6 549 071	3 609 300	4 822 279

6.2.1 Chapitre 16 - Dette

Le remboursement de la dette sera de 1 565 000 € dont 1 000 000 € de refinancement de dette auprès du Crédit Agricole (consolidation d'un prêt relai d'un million d'euros).

6.2.2 Chapitres 20/204/21/23/458... – Dépenses d'équipement et dépenses pour compte de tiers

Le montant des dépenses d'équipement s'élève à 2 390 298 € au BP 2020, décomposé comme suit :

- Acquisitions pour un montant de 361 170 €
- Etudes et travaux pour un montant de 2 029 128 €

Détail des acquisitions

Service	Libellé	Montant
CULTURE	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000,00
JEUNESSE	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 400,00
JEUNESSE	MOBILIER	3 319,00
JEUNESSE	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 981,00
JEUNESSE	LOGICIEL	1 070,00
PETITE ENFANCE	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 000,00
ECONOMIE	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 200,00
GEMAPI	MATERIEL DE TRANSPORT	15 000,00
GEMAPI	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 000,00
GEMAPI	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5 200,00
GEMAPI	CREATION SITE INTERNET	2 500,00
GRH / PREVENTION	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 000,00
INFORMATIQUE	MATÉRIEL DE BUREAU ET MATÉRIEL INFORMATIQUE	40 000,00
INFORMATIQUE	LOGICIEL DELIBERATIONS	30 000,00
OM	AUTRE MATÉRIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	35 000,00
OM	MATÉRIEL DE TRANSPORT MINI BENNE	86 000,00
OM	COMPOSTEURS INDIVIDUEL	6 500,00
SERVICES TECHNIQUES	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 000,00
SERVTECH	MATERIEL DE TRANSPORT	30 000,00
SERVTECH	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 000,00
SERVTECH	MOBILIER	6 000,00
SPORTS	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 000,00
SPORTS	PONTON BASE NAUTIQUE	8 000,00
TOTAL		361 170,00

Le budget 2020 intègre essentiellement en investissement la suite des autorisations de programme votées depuis 2018 et en particulier le démarrage des travaux sur l'opération de requalification des espaces publics du hameau de Navacelles, ainsi que certaines acquisitions nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu du vote du budget 2020 avant le vote du compte administratif 2019, les restes à réaliser en dépenses et en recettes seront repris lors du vote du budget supplémentaire.

Détail des AP/CP

N°	N° ET INTITULE DE L'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	CP prévisionnel 2020
1	Elaboration du PLUI	4 20 000,00	113 500,00
2	Réhabilitation du hameau de Navacelles	1 920 000,00	720 808,00
3	Poursuite des travaux du musée	4 464 840,00	373 000,00
4	Opération Programmée d'amélioration de l'habitat	1 389 147,00	101 000,00
5	Opération Façade	75 000,00	130 000,00
6	Système d'information Géographique	500 000,00	250 000,00
7	Programmation pluriannuelle de travaux dans le cadre de la compétence GEMAPI (Etudes, restauration, renaturation, protection inondation)	1 240 000,00	412 520,00
	TOTAUX	9 588 987,00	1 987 328,00

6.2.3 Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Amortissements subventions	43 382,00	77 500,00	109 173,00
Transfert des opérations en régie	175 000,00		37 000,00
	363 282,00	77 500,00	146 173,00

6.3 Les recettes d'investissement

INVESTISSEMENT Recettes

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
13 - Subventions d'investissement reçues	2 857 416	783 162	1 005 812
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 189 364	1 899 402	2 103 932
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-
23 - Immobilisations en cours	-	-	-
Total recettes d'équipement	3 846 780	2 682 564	3 109 744
10 - Dotations, fonds divers et réserves	868 920	184 183	414 844
165 - dépôts et cautionnements reçus	-	-	-
024 - Produits de cessions	-	-	-
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-
Total recettes financières	868 920	184 183	414 844
45 - Total des opérations pour compte de Tiers	744 152	120 000	720 806
Total des recettes réelles d'investissement	5 459 852	2 986 747	4 245 396
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	291 573	237 903
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	373 385	330 960	338 980
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-
Total des recettes d'ordre d'investissement	373 385	622 553	576 883
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	-
TOTAL des recettes d'investissement	5 833 237	3 609 300	4 822 279

6.3.1 Chapitre 10 – Recettes financières

Le montant des recettes financières s'élève à 414 844 € et correspond au reversement du FCTVA.

6.3.2 Chapitre 13 – Participations et subventions

Financeurs	BP 2020
Europe	216 274,00
Etat	105 592,00
Région	143 415,00
Département	93 864,00
Autres	446 667,00
Total	1 005 812,00

6.3.3 Chapitre 16 – Dette

Au stade du budget primitif, le montant de l'emprunt d'équilibre s'élève à 2 103 932 € et sera diminué courant 2020 des nouvelles subventions attribuées et potentiellement des résultats N-1.

6.3.4 Chapitre 040 – opérations d'ordres de transfert entre sections

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Amortissement des immobilisations	344 405	302 000	310 000
Charges à répartir	28 980	28 980	28 980
Total	373 385	330 980	338 960

7 LES BUDGETS ANNEXES

7.1 Les budgets tourisme (Office de tourisme, Equipements touristiques)

7.1.1 Budget annexe OFFICE DU TOURISME

L'office de tourisme intercommunal a été classé en catégorie 1 en 2019. Cette catégorie implique des contraintes tant sur l'organisation et les compétences du personnel que sur les actions de marketing (ex : dépliants à traduire en 4 langues).

Suite à la fermeture de l'antenne de l'office de la Baume Auriol, le recours à des emplois saisonniers a été réduit en 2019. Par ailleurs, le poste de l'agent en charge de la coordination des activités de pleine nature parti à la retraite a été remplacé par une mise à disposition du service des sports de la ville de Lodève sur le budget principal.

Dans le cadre de sa compétence promotion touristique, l'office du tourisme gèrera en 2020 la centrale de réservation, qui intègre, entre autres, les prestations du musée à destination des groupes.

Section de fonctionnement

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Fonctionnement – Dépenses	548 558,13	427 389,00	458 500,00
011 - Charges à caractère général	83 168,12	91 280,00	158 500,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	445 480,52	314 200,00	290 000,00
014 – Atténuation de produits	4 329,49	4 700,00	4 700,00
65 - Autres charges de gestion courante	10 775,66	12 000,00	-00
042 - opérations d'ordre de section à section	4 804,34	5 209,00	5 300,00
Fonctionnement – Recettes	570 520,81	427 389,00	458 500,00
013 - atténuation de charges	46 433,97	17 250,00	14 200,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	166 246,57	54 520,00	5 500,00
73 - Impôts et taxes	53 877,07	54 500,00	60 100,00
74 - Dotations, subventions et participations	9 404,77	7 000,00	55 700,00
75 - Autres produits de gestion courante	294 000,00	294 119,00	323 000,00
77 - produits exceptionnels	558,43	-00	-00

Section d'investissement

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Investissement – Dépenses	22 288,93	144 800,00	66 264,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00	7 100,00	1 144,00
21 - Immobilisations corporelles	1 948,20	137 700,00	65 120,00
001 - solde d'exécution reporté	20 340,73	-00	-00
Investissement – Recettes	20 749,45	144 800,00	66 264,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	15 945,11	22 580,00	10 870,00
13 - Subventions d'investissement	-00	-00	22 053,00
16 - emprunts	-00	117 011,00	28 041,00
040 - opérations d'ordre de section à section	4 804,34	5 209,00	5 300,00

7.1.2 Budget annexe EQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Les modes de gestion des équipements touristiques de la Baume Auriol (restaurant et accueil boutique) et du camping des Vailhés ont été revus en 2019.

Le budget 2020 intègre essentiellement les opérations relatives à la nouvelle délégation de service public du camping (conclue en mai 2019), les redevances d'occupation du nouvel exploitant de la Baume Auriol, les échéances de dette et quelques autres dépenses restant à la charge de la Communauté de Communes.

Section de fonctionnement

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Fonctionnement – Dépenses	464 825,44	260 975,00	46 990,00
011 - Charges à caractère général	212 534,43	73 386,00	19 650,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	223 798,46	55 520,00	1 800,00
66 - Charges financières	18 026,42	22 361,00	20 440,00
67 - Charges exceptionnelles	0,00	45 000,00	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	10 466,13	84 708,00	5 100,00
Fonctionnement – Recettes	455 586,24	260 975,00	46 990,00
70 - Produits des services, ...	429 264,96	140 790,00	26 990,00
73 - Impôts et taxes		0,00	
74 - Dotations, subventions et participations	1 194,00	0,00	
75 - Autres produits de gestion courante	5 549,48	15 000,00	20 000,00
77 - Produit exceptionnels	3 300,00	105 185,00	

Section d'investissement

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Investissement – Dépenses	320 226,27	64 708,00	72 220,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	44 963,27	58 968,00	61 100,00
20 - Immobilisations incorporelles	6 000,00	0,00	
21 - Immobilisations corporelles	33 733,18	5 740,00	11 120,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	235 529,82	0,00	
Investissement – Recettes	346 267,54	64 708,00	72 220,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement			67 120,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves			
165 - cautions			
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	10 466,31	64 708,00	5 100,00

7.2 Les budgets économiques

7.2.1 Budget annexe ZAE-PAE

Les montants des terrains restant à la vente sur ce budget s'élèvent à 416 786 € HT répartis comme suit :

- Les Arques (Soubès) : 273 429 € HT
- Les Rocailles (Le Caylar) : 19 563 € HT
- PAE Les Moulinages (Lodève) : 123 794 € HT

Section de fonctionnement

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Fonctionnement – Dépenses	336 323,06	653 574,00	466 486,00
011 - Charges à caractère général	91 846,44	141 000,00	41 900,00
66 - Charges financières	3 783,77	2 850,00	3 900,00
042 - Opération de transfert entre sections	237 109,08	500 974,00	416 786,00
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	3 783,77	2 850,00	3 900,00
023 - Virement à la section d'investissement			
Fonctionnement – Recettes	266 626,88	653 574,00	466 486,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	237 109,08	500 974,00	416 786,00
75 - Autres produits de gestion courante	7 649,92	5 900,00	5 900,00
042 - Opération de transfert entre sections	36 377,86	143 850,00	39 900,00
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	3 783,77	2 850,00	3 900,00

Section d'investissement

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Investissement – Dépenses	485 155,43	500 974,00	416 786,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	152 146,95		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 377,86	143 850,00	39 900,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	59 973,78	48 140,00	14 500,00
21 - Immobilisations corporelles	236 656,84	308 984,00	362 386,00
Investissement – Recettes	251 794,30	500 974,00	416 786,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	237 109,08	500 974,00	416 786,00
10 - Affectations du résultat (1068)	14 685,22		
16 - Emprunts et dettes assimilées			

7.2.2 Budget annexe OFFICE DE COMMERCE

Le budget annexe Office de commerce supportera comme tous les ans les charges relatives à l'organisation d'actions en faveur du commerce et de l'artisanat avec notamment le salon des métiers d'art qui représente la plus grosse dépense de fonctionnement sur le chapitre des charges à caractère général (011).

Section de fonctionnement

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Fonctionnement – Dépenses	74 865,17	78 200,00	77 000,00
011 - Charges à caractère général	21 322,34	25 500,00	27 950,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	53 542,83	52 700,00	49 050,00
Fonctionnement – Recettes	75 765,78	78 200,00	77 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	17 085,73	14 200,00	18 000,00
74 - Dotations, subventions et participations	35 437,20	15 000,00	10 000,00
75 - Autres produits de gestion courante	15 340,00	42 000,00	42 000,00
77 - Produits exceptionnels	7 700,00	7 000,00	7 000,00
002 - résultat de fonctionnement reporté	202,85	0,00	

Section d'investissement

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Investissement – Dépenses	0,00	0,00	0,00
21 - Immobilisations corporelles	--	--	--
001 - solde d'exécution reporté	--	--	--
Investissement – Recettes	6 600,00	0,00	0,00
001 - Résultat reporté d'investissement	6 600,00	--	--
10 - Dotations, fonds divers et réserves	--	--	--

7.3 SPANC

Le budget annexe SPANC poursuit le cycle de contrôles des installations d'assainissement non collectifs.

La mission de gestion du programme d'aides à la réhabilitation ne s'est pas poursuivie, en conséquence de la décision d'arrêt de l'Agence de l'eau.

Section de fonctionnement

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP2020
Fonctionnement – Dépenses	45 880,10	33 700,00	24 519,00
011 - Charges à caractère général	1 223,29	2 295,00	2 714,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	44 122,19	30 000,00	20 250,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	500,00
042 - opération de transfert entre sections	255,00	255,00	255,00
67 - charges exceptionnelles	279,62	650,00	300,00
68 - Dotations aux amortissements et provisions	0,00	500,00	500,00
Fonctionnement – Recettes	46 464,22	33 700,00	24 519,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 723,43	28 500,00	18 019,00
74 - Dotations, subventions et participations	3 708,00	5 200,00	6 500,00
002 - Excédent d'exploitation reporté	7 032,79		

Section d'investissement

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP2020
Investissement – Dépenses	51 175,50	161 203,00	100 255,00
21 - Immobilisations corporelles	175,50	255,00	255,00
458101 - aides à la réhabilitation des ANC	51 000,00	160 948,00	100 000,00
Investissement – Recettes	63 879,26	161 203,00	100 255,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	12 624,26		
040 - Opération d'ordre entre sections	255,00	255,00	255,00
458201 - aides à la réhabilitation des ANC	51 000,00	160 948,00	100 000,00

8 LES MUTUALISATIONS DE PERSONNEL

BILAN AU 31/12/2019

Administration origine	Nombre d'agents	Fonction	CCLL	Commune de Lodève	SIEL
CCLL	1	DGS	50%	50,00 %	X
	1	Directeur ERA	33%	33%	33%
	1	Technicien SPANC	65%	35%	X
	1	Instructeur droit des sols	50%	50%	X
	1	Directeur de la culture et du spectacle vivant	70%	30%	X
	1	DRH	70%	30%	X
	1	Conseiller de Prévention	50%	50 %	X
	1	ATSEM	0%	100 %	X
	3	Direction Habitat Urbanisme Patrimoine	Nombre défini dans l'année	Nombre défini dans l'année	X
	1	DIRECTION ECONOMIE / service AGRICULTURE	Nombre défini dans l'année	Nombre défini dans l'année	X
1	Directeur Enfance Jeunesse	80%	20%	X	
Commune de Lodève		Service des affaires scolaires (dans le cadre du transfert ALP)	Nombre défini dans l'année	Nombre défini dans l'année	x
		SERVICE DES SPORTS	1/3 du temps d'un équivalent temps plein du service	2/3 du temps d'un équivalent temps plein du service	X
	1	DGA Ressources	50%	50%	X
	1	Commande Publique	50%	50%	X
	1	Assistant instructeur droit des sols	50%	50%	X
	1	Secrétaire Technique	85% (de 90%)	15% (de 90%)	X
	2	Agent d'entretien	100 %	0%	X
	1	Directeur des Services techniques	10%	90%	X
1	Magasinier	15%	85%	X	
1	Menuisier	10%	90%	X	

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES A FPU dont la population est de 3500
habitants et plus - COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS &
LARZAC (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20001734100120

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LODEVE

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	30
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	31
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	37
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	38
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	42
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	43
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	44

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	45
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	46

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	47
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	52
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	53
C3.2 - Liste des établissements publics créés	54
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	55
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	56

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	57
--	----

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 200017341	COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS & LARZAC BUDGET PRINCIPAL
-------------------------	--

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	14910
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	1698
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2597257.00	0.00	156.38	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	825.63	272.00
2	Produit des impositions directes/population	364.85	275.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	862.18	332.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	289.70	80.00
5	Encours de dette/population	655.74	176.00
6	DGF/population	40.58	65.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux)

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipés des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 263 282,00	13 263 282,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		13 263 282,00	13 263 282,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 822 279,00	4 822 279,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 822 279,00	4 822 279,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		18 085 561,00	18 085 561,00
---------------------	--	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 654 504,00	0,00	2 864 608,00	2 864 608,00	2 864 608,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 683 209,00	0,00	5 886 800,00	5 886 800,00	5 886 800,00
014	Atténuations de produits	1 081 870,71	0,00	1 086 871,00	1 086 871,00	1 086 871,00
65	Autres charges de gestion courante	2 469 719,00	0,00	2 492 257,00	2 492 257,00	2 492 257,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		11 889 302,71	0,00	12 330 536,00	12 330 536,00	12 330 536,00
66	Charges financières	235 000,00	0,00	236 112,67	236 112,67	236 112,67
67	Charges exceptionnelles	169 541,00	0,00	119 750,00	119 750,00	119 750,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	16 250,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 310 093,71	0,00	12 686 398,67	12 686 398,67	12 686 398,67
023	Virement à la section d'investissement (5)	291 573,33		237 903,33	237 903,33	237 903,33
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	330 980,00		338 980,00	338 980,00	338 980,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		622 553,33		576 883,33	576 883,33	576 883,33
TOTAL		12 932 647,04	0,00	13 263 282,00	13 263 282,00	13 263 282,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

13 263 282,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	344 000,00	0,00	307 000,00	307 000,00	307 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 329 497,00	0,00	1 418 572,00	1 418 572,00	1 418 572,00
73	Impôts et taxes	8 645 613,04	0,00	8 764 980,00	8 764 980,00	8 764 980,00
74	Dotations et participations	2 326 727,00	0,00	2 418 237,00	2 418 237,00	2 418 237,00
75	Autres produits de gestion courante	171 860,00	0,00	180 870,00	180 870,00	180 870,00
Total des recettes de gestion courante		12 817 697,04	0,00	13 089 659,00	13 089 659,00	13 089 659,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	37 450,00	0,00	27 450,00	27 450,00	27 450,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		12 855 147,04	0,00	13 117 109,00	13 117 109,00	13 117 109,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	77 500,00		146 173,00	146 173,00	146 173,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		77 500,00		146 173,00	146 173,00	146 173,00
TOTAL		12 932 647,04	0,00	13 263 282,00	13 263 282,00	13 263 282,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

13 263 282,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

430 710,33

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrits en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	250 000,00	0,00	253 978,00	253 978,00	253 978,00
204	Subventions d'équipement versées	85 000,00	0,00	329 700,00	329 700,00	329 700,00
21	Immobilisations corporelles	702 000,00	0,00	1 070 120,00	1 070 120,00	1 070 120,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	859 300,00	0,00	736 500,00	736 500,00	736 500,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 896 300,00	0,00	2 390 298,00	2 390 298,00	2 390 298,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 515 500,00	0,00	1 565 000,00	1 565 000,00	1 565 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 515 500,00	0,00	1 565 000,00	1 565 000,00	1 565 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	120 000,00	0,00	720 808,00	720 808,00	720 808,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 531 800,00	0,00	4 676 106,00	4 676 106,00	4 676 106,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	77 500,00		146 173,00	146 173,00	146 173,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	77 500,00		146 173,00	146 173,00	146 173,00
	TOTAL	3 609 300,00	0,00	4 822 279,00	4 822 279,00	4 822 279,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**4 822 279,00****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	783 162,00	0,00	1 005 812,00	1 005 812,00	1 005 812,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 899 401,55	0,00	2 103 931,67	2 103 931,67	2 103 931,67
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 682 563,55	0,00	3 109 743,67	3 109 743,67	3 109 743,67
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	184 183,12	0,00	414 844,00	414 844,00	414 844,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	184 183,12	0,00	414 844,00	414 844,00	414 844,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	120 000,00	0,00	720 808,00	720 808,00	720 808,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 986 746,67	0,00	4 245 395,67	4 245 395,67	4 245 395,67

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Prévisions (3)	(= RAR + Vote)
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	291 573,33		237 903,33	237 903,33	237 903,33
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	330 980,00		338 980,00	338 980,00	338 980,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		622 553,33		576 883,33	576 883,33	576 883,33
TOTAL		3 609 300,00	0,00	4 822 279,00	4 822 279,00	4 822 279,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 822 279,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	430 710,33
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 864 608,00		2 864 608,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 886 800,00		5 886 800,00
014	Atténuations de produits	1 086 871,00		1 086 871,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 492 257,00		2 492 257,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	236 112,67	0,00	236 112,67
67	Charges exceptionnelles	119 750,00	0,00	119 750,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	338 980,00	338 980,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		237 903,33	237 903,33
Dépenses de fonctionnement – Total		12 686 398,67	576 883,33	13 263 282,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**13 263 282,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	109 173,00	109 173,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 565 000,00	0,00	1 565 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	253 978,00	0,00	253 978,00
204	Subventions d'équipement versées	329 700,00	0,00	329 700,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 070 120,00	0,00	1 070 120,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	736 500,00	37 000,00	773 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. dépréciat* immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat* des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	720 808,00	0,00	720 808,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 676 106,00	146 173,00	4 822 279,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**4 822 279,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A5).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	307 000,00		307 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 418 572,00		1 418 572,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		37 000,00	37 000,00
73	Impôts et taxes	8 764 980,00		8 764 980,00
74	Dotations et participations	2 418 237,00		2 418 237,00
75	Autres produits de gestion courante	180 870,00	0,00	180 870,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	27 450,00	109 173,00	136 623,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		13 117 109,00	146 173,00	13 263 282,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**13 263 282,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	414 844,00	0,00	414 844,00
13	Subventions d'investissement	1 005 812,00	0,00	1 005 812,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	2 103 931,67	0,00	2 103 931,67
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		310 000,00	310 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	720 808,00	0,00	720 808,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		28 980,00	28 980,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		237 903,33	237 903,33
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		4 245 395,67	576 883,33	4 822 279,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**4 822 279,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 654 504,00	2 864 608,00	2 864 608,00
60228	Autres fournitures consommables	100 000,00	62 000,00	62 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	160 000,00	170 000,00	170 000,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	271 020,00	322 420,00	322 420,00
60611	Eau et assainissement	15 780,00	17 400,00	17 400,00
60612	Energie - Electricité	104 450,00	117 050,00	117 050,00
60613	Chauffage urbain	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60621	Combustibles	500,00	500,00	500,00
60622	Carburants	86 740,00	89 800,00	89 800,00
60623	Alimentation	15 700,00	15 700,00	15 700,00
60628	Autres fournitures non stockées	14 140,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	23 500,00	23 500,00	23 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	41 600,00	33 850,00	33 850,00
60636	Vêtements de travail	17 500,00	17 000,00	17 000,00
6064	Fournitures administratives	16 300,00	13 300,00	13 300,00
6067	Fournitures scolaires	1 500,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	45 260,00	65 060,00	65 060,00
611	Contrats de prestations de services	204 055,00	271 294,00	271 294,00
6132	Locations immobilières	8 260,00	6 460,00	6 460,00
6135	Locations mobilières	32 995,00	93 930,00	93 930,00
61521	Entretien terrains	0,00	60 000,00	60 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	17 300,00	26 000,00	26 000,00
61551	Entretien matériel roulant	83 000,00	75 000,00	75 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	13 200,00	15 600,00	15 600,00
6156	Maintenance	131 968,00	169 958,00	169 958,00
6161	Multirisques	30 340,00	32 840,00	32 840,00
6168	Autres primes d'assurance	2 500,00	2 500,00	2 500,00
617	Etudes et recherches	16 800,00	15 000,00	15 000,00
6182	Documentation générale et technique	6 117,00	9 917,00	9 917,00
6184	Versements à des organismes de formation	48 485,00	42 680,00	42 680,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 600,00	3 700,00	3 700,00
6226	Honoraires	102 481,00	111 350,00	111 350,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	16 000,00	6 000,00	6 000,00
6228	Divers	253 019,00	265 150,00	265 150,00
6231	Annonces et insertions	60 820,00	65 300,00	65 300,00
6236	Catalogues et imprimés	53 470,00	68 220,00	68 220,00
6237	Publications	0,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	74 300,00	95 700,00	95 700,00
6241	Transports de biens	41 000,00	47 000,00	47 000,00
6251	Voyages et déplacements	14 200,00	8 000,00	8 000,00
6256	Missions	36 200,00	41 848,00	41 848,00
6257	Réceptions	74 350,00	66 900,00	66 900,00
6261	Frais d'affranchissement	15 600,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	38 650,00	38 650,00	38 650,00
627	Services bancaires et assimilés	10 610,00	10 420,00	10 420,00
6281	Concours divers (cotisations)	54 422,00	53 699,00	53 699,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	750,00	1 700,00	1 700,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	41 062,00	41 062,00	41 062,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	11 500,00	11 500,00	11 500,00
6288	Autres services extérieurs	186 580,00	108 900,00	108 900,00
63512	Taxes foncières	3 300,00	5 300,00	5 300,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	500,00	500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 000,00	2 500,00	2 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	33 080,00	17 450,00	17 450,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 683 209,00	5 886 800,00	5 886 800,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	116 000,00	223 322,00	223 322,00
6218	Autre personnel extérieur	154 000,00	169 170,00	169 170,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	15 487,00	15 487,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	45 713,00	45 713,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Prévisions initiales (3)	Prévisions finales (4)
64111	Rémunération principale titulaires	5 172 197,00	2 179 233,00	2 179 233,00
64112	NBI SFT, indemnité résidence	0,00	79 457,00	79 457,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	365 213,00	365 213,00
64131	Rémunérations non tit.	25 522,00	1 062 288,00	1 062 288,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	70 739,00	70 739,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	11 279,00	11 279,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	8 772,00	8 772,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	645 984,00	645 984,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	571 977,00	571 977,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	41 697,00	41 697,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	120 000,00	150 000,00	150 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	649,00	649,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	29 490,00	37 820,00	37 820,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	21 000,00	27 000,00	27 000,00
6488	Autres charges	0,00	136 000,00	136 000,00
014	Atténuations de produits	1 081 870,71	1 086 871,00	1 086 871,00
7391178	Autres restitut ^o dégrèvi contrib. direct	0,00	5 000,00	5 000,00
739211	Attributions de compensation	91 744,71	91 745,00	91 745,00
739221	FNGIR	990 126,00	990 126,00	990 126,00
65	Autres charges de gestion courante	2 469 719,00	2 492 257,00	2 492 257,00
6521	Déficit budgets annexes administratifs	336 119,00	365 000,00	365 000,00
6531	Indemnités	116 540,00	116 540,00	116 540,00
6533	Cotisations de retraite	4 880,00	4 880,00	4 880,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	13 580,00	13 580,00	13 580,00
6535	Formation	0,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	12 000,00	12 000,00
65548	Autres contributions	1 543 600,00	1 548 757,00	1 548 757,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	33 000,00	29 500,00	29 500,00
657362	Subv. fonct. CCAS	320 000,00	320 000,00	320 000,00
6574	Subv. fonct. Associat ^o , personnes privée	92 000,00	81 000,00	81 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		11 889 302,71	12 330 536,00	12 330 536,00
66	Charges financières (b)	235 000,00	236 112,67	236 112,67
66111	Intérêts réglés à l'échéance	209 000,00	210 000,00	210 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 000,00	-3 887,33	-3 887,33
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	30 000,00	30 000,00	30 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	169 541,00	119 750,00	119 750,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	1 950,00	1 950,00
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	10 556,00	0,00	0,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	70 185,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	86 800,00	117 800,00	117 800,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	16 250,00	0,00	0,00
6876	Dot. prov. dépréc. exceptionnelles	16 250,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		12 310 093,71	12 686 398,67	12 686 398,67
023	Virement à la section d'investissement	291 573,33	237 903,33	237 903,33
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	330 980,00	338 980,00	338 980,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	302 000,00	310 000,00	310 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	28 980,00	28 980,00	28 980,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		622 553,33	576 883,33	576 883,33
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		622 553,33	576 883,33	576 883,33
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 932 647,04	13 263 282,00	13 263 282,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	nouvelles (3)
			+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
			=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			13 263 282,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	42 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	46 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 887,33

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	344 000,00	307 000,00	307 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	183 000,00	151 500,00	151 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	161 000,00	155 500,00	155 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 329 497,00	1 418 572,00	1 418 572,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	80 997,00	80 997,00	80 997,00
7062	Redevances services à caractère culturel	358 650,00	359 975,00	359 975,00
70632	Redevances services à caractère loisir	66 500,00	76 500,00	76 500,00
7066	Redevances services à caractère social	110 000,00	110 000,00	110 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	283 500,00	283 500,00	283 500,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	75 600,00	44 950,00	44 950,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	136 200,00	290 000,00	290 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	79 000,00	51 000,00	51 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	20 200,00	4 200,00	4 200,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	120 650,00	117 450,00	117 450,00
73	Impôts et taxes	8 645 613,04	8 764 980,00	8 764 980,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 112 235,00	4 087 190,00	4 087 190,00
73112	Cotisation sur la VAE	311 327,00	315 000,00	315 000,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	180 000,00	230 000,00	230 000,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	165 000,00	192 000,00	192 000,00
73211	Attribution de compensation	671 324,04	671 325,00	671 325,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	254 897,00	279 307,00	279 307,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	2 575 830,00	2 615 158,00	2 615 158,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	375 000,00	375 000,00	375 000,00
74	Dotations et participations	2 326 727,00	2 418 237,00	2 418 237,00
74124	Dotation d'intercommunalité	261 000,00	319 009,00	319 009,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	344 000,00	338 783,00	338 783,00
74718	Autres participations Etat	95 500,00	120 000,00	120 000,00
7472	Participat° Régions	129 000,00	87 000,00	87 000,00
7473	Participat° Départements	166 700,00	183 900,00	183 900,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0,00	20 000,00	20 000,00
7478	Participat° Autres organismes	1 110 527,00	1 119 545,00	1 119 545,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	220 000,00	59 000,00	59 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	0,00	171 000,00	171 000,00
75	Autres produits de gestion courante	171 860,00	180 870,00	180 870,00
752	Revenus des immeubles	162 860,00	169 240,00	169 240,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	9 000,00	11 630,00	11 630,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		12 817 697,04	13 089 659,00	13 089 659,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	37 450,00	27 450,00	27 450,00
7713	Libéralités reçues	37 450,00	27 450,00	27 450,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		12 855 147,04	13 117 109,00	13 117 109,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	77 500,00	146 173,00	146 173,00
722	immobilisations corporelles	0,00	37 000,00	37 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	77 500,00	109 173,00	109 173,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		77 500,00	146 173,00	146 173,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 932 647,04	13 263 282,00	13 263 282,00

RESTES A REALISER N-1 (10) 0,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			13 263 282,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7315 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	250 000,00	253 978,00	253 978,00
2031	Frais d'études	190 000,00	208 000,00	208 000,00
2032	Frais de recherche et de développement	60 000,00	12 408,00	12 408,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	33 570,00	33 570,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	85 000,00	329 700,00	329 700,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	19 700,00	19 700,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	85 000,00	310 000,00	310 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	702 000,00	1 070 120,00	1 070 120,00
2128	Autres agencements et aménagements	158 500,00	432 520,00	432 520,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	30 000,00	30 000,00
2148	Construct° sol autrui - Autres construct	280 000,00	280 000,00	280 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	40 000,00	35 000,00	35 000,00
21783	Matériel bureau, info. (mise à dispo)	20 000,00	0,00	0,00
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	5 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	180 000,00	131 000,00	131 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	52 800,00	52 800,00
2184	Mobilier	0,00	9 319,00	9 319,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 500,00	99 481,00	99 481,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	859 300,00	736 500,00	736 500,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	384 300,00	373 000,00	373 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	475 000,00	363 500,00	363 500,00
Total des dépenses d'équipement		1 896 300,00	2 390 298,00	2 390 298,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 515 500,00	1 565 000,00	1 565 000,00
1641	Emprunts en euros	1 515 500,00	565 000,00	565 000,00
166	Refinancement de dette	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 515 500,00	1 565 000,00	1 565 000,00
458102	AMÉNAGEMENT PLACE BOUCQUERIE ET QUAI DES ORMEAUX - (6)	90 000,00	0,00	0,00
458110	RÉHABILITATION DU HAMEAU DE NAVACELLES (6)	30 000,00	420 808,00	420 808,00
458111	REHABILITATION DU HAMEAU DE NAVACELLES DEPT (6)	0,00	300 000,00	300 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		120 000,00	720 808,00	720 808,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 531 800,00	4 676 106,00	4 676 106,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	77 500,00	146 173,00	146 173,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	77 500,00	109 173,00	109 173,00
13911	Etat et établissements nationaux	77 500,00	109 173,00	109 173,00
	Charges transférées (9)	0,00	37 000,00	37 000,00
2313	Constructions	0,00	22 080,00	22 080,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	14 920,00	14 920,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		77 500,00	146 173,00	146 173,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 609 300,00	4 822 279,00	4 822 279,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	nouvelles (3)
			+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
			=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		4 822 279,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	783 162,00	1 005 812,00	1 005 812,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	14 000,00	14 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	48 500,00	48 500,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	35 000,00	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	925,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	201 650,00	168 667,00	166 667,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	18 665,00	91 592,00	91 592,00
1322	Subv. non transf. Régions	190 277,00	143 415,00	143 415,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	45 364,00	45 364,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	58 645,00	216 274,00	216 274,00
1348	Autres fonds non transférables	280 000,00	280 000,00	280 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 899 401,55	2 103 931,67	2 103 931,67
1641	Emprunts en euros	1 899 401,55	1 103 931,67	1 103 931,67
166	Refinancement de dette	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 682 563,55	3 109 743,67	3 109 743,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	184 183,12	414 844,00	414 844,00
10222	FCTVA	184 183,12	414 844,00	414 844,00
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ⁿ (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		184 183,12	414 844,00	414 844,00
458202	AMÉNAGEMENT PLACE BOUCQUERIE ET QUAI DES ORMEAUX - (5)	90 000,00	0,00	0,00
458210	RÉHABILITATION DU HAMEAU DE NAVACELLES (5)	30 000,00	420 808,00	420 808,00
458211	REHABILITATION DU HAMEAU DE NAVACELLES DEPT (5)	0,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		120 000,00	720 808,00	720 808,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 986 746,67	4 245 395,67	4 245 395,67
021	Virement de la sect ⁿ de fonctionnement	291 573,33	237 903,33	237 903,33
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	330 980,00	338 980,00	338 980,00
28188	Autres immo. corporelles	302 000,00	310 000,00	310 000,00
4818	Charges à étaler	28 980,00	28 980,00	28 980,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		622 553,33	576 883,33	576 883,33
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		622 553,33	576 883,33	576 883,33
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 609 300,00	4 822 279,00	4 822 279,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 822 279,00
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

											IV
											A1

Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
	Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnement	Action économique	

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Depenses reelies	221 330	214 165	0	0	1 503 237	51 770	0	98 376	318 994	2 094 056	174 138	4 675 106
- Equipements municipaux (2)		135 000	0	0	388 000	51 770	0	25 000	116 000	1 336 628	6 200	2 060 596
- Equip. non municipaux (2004) (3)		0	0	0	0	0	0	0	200 000	19 700	110 000	329 700
-- Opérations financières	221 330											221 330
Depenses d'ordre	0											146 173
Total dépenses de l'exercice	221 330	251 165	0	0	1 503 237	51 770	0	98 376	318 994	2 094 056	283 311	4 822 279
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	221 330	251 165	0	0	1 503 237	51 770	0	98 376	318 994	2 094 056	283 311	4 822 279

RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 627 173	248 432	0	0	452 445	28 995	0	15 000	62 500	1 387 734	0	4 822 279
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de l'investissement	2 627 173	248 432	0	0	452 445	28 995	0	15 000	62 500	1 387 734	0	4 822 279

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 717 557	2 310 766	0	0	2 245 767	1 735 622	439 500	1 068 452	5 192	3 062 490	677 936	13 263 262
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 717 557	2 310 766	0	0	2 245 767	1 735 622	439 500	1 068 452	5 192	3 062 490	677 936	13 263 262
Total recettes de l'exercice	6 927 287	398 620	0	0	925 295	813 205	13 000	783 240	0	3 193 155	209 480	13 263 262
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	6 927 287	398 620	0	0	925 295	813 205	13 000	783 240	0	3 193 155	209 480	13 263 262

(1) Le produit on de cet éise est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprennent au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs normis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens es la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Accusé de réception en préfecture
 034-200017341-20191219-CC_191219_06-DE
 Date de téléransmission : 20/12/2019
 Date de réception préfecture : 20/12/2019

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses investissement	221 330	251 155	0	0	1 503 237	51 770	0	98 376	315 994	2 054 096	283 311	4 822 279
	Dépenses réelles	221 330	214 165	0	0	1 503 237	51 770	0	98 376	315 994	2 054 096	174 138	4 676 106
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dons, dons divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	221 330	79 155	0	0	1 115 237	0	0	75 376	2 994	14 960	57 538	1 565 000
15	Compte de liaison - affectat (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	30 000	0	0	0	1 070	0	0	116 000	101 908	5 000	253 978
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000	19 700	110 000	329 700
21	Immobilisations corporelles	0	105 000	0	0	15 000	50 700	0	25 000	0	873 220	1 200	1 070 120
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	373 000	0	0	0	0	363 500	0	736 500
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
458102	AMENAGEMENT PLACE BOUQUERIE ET QUAI DES CORMEAUX -	0	0	0	0	0	0	0	0	0	720 808	0	720 808
458110	REHABILITATION DU HAMEAU DE NAVACELLES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	420 808	0	420 808
458111	REHABILITATION DU HAMEAU DE NAVACELLES DEPT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000	0	300 000
Dépenses d'ordre		0	37 000	0	0	0	0	0	0	0	0	105 172	146
040	Opérat* ordre transféré entre sections	0	37 000	0	0	0	0	0	0	0	0	105 172	146

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes investissement		2 627 173	248 432	0	0	452 445	28 995	0	15 000	62 500	1 367 734	0	4 822 279
Recettes réelles		2 079 270	248 432	0	0	423 465	28 995	0	15 000	62 500	1 367 734	0	4 245 396
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	248 432	0	0	0	0	0	0	0	168 412	0	414 844
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	423 465	19 333	0	0	62 500	500 514	0	1 026 812
16	Emprunts et dettes assimilées	2 079 270	0	0	0	0	9 662	0	15 000	0	0	0	2 103 932
18	Compte de liaison : affectat° (BA, rége)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	720 908	0	720 908
458200	AMENAGEMENT PLACE BOUTICHERIE ET QUAI DES ORMEAUX - REHABILITATION DU HAMEAU DE NAVACELLES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	420 808	0	420 808
458211	REHABILITATION DU HAMEAU DE NAVACELLES DEPT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000	0	300 000
Recettes d'ordre		547 903	0	0	0	28 980	0	0	0	0	0	0	576 883
021	Virement de la sect° de fonctionnement	237 903	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	237 903
040	Opérat° entre transfert entre sections	310 000	0	0	0	28 980	0	0	0	0	0	0	338 980
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
	Total dépenses de fonctionnement	1 171 557	2 310 766	0	0	2 245 767	1 735 622	439 500	1 068 452	5 192	3 062 490	677 936	13 263 282
	Dépenses réelles	1 169 653	2 310 766	0	0	2 216 767	1 735 622	439 500	1 068 452	5 192	3 062 490	677 936	12 686 399
011	Charges à caractère général	9 000	512 503	0	0	1 252 887	453 223	32 700	145 100	4 570	418 839	35 686	2 864 608
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 438 505	0	0	855 875	1 270 399	0	855 591	0	1 299 673	156 797	5 886 800
014	Atténuations de produits	1 036 671	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 036 671
002	Dépenses imprevues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	324 900	0	0	29 500	12 000	320 000	37 000	0	1 339 657	429 000	2 482 257
666	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	73 762	32 848	0	0	47 825	0	0	30 761	522	3 921	46 453	236 113
67	Charges exceptionnelles	0	1 950	0	0	31 000	0	86 800	0	0	0	0	119 750
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	547 903	0	0	0	20 960	0	0	0	0	0	0	576 863
023	Virement à la section d'investissement	237 903	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	237 903
042	Opérat° entre transferts entre sections	310 000	0	0	0	20 960	0	0	0	0	0	0	330 960
043	Coefat° ordre inférieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	6 927 287	398 620	0	0	925 295	813 205	13 000	783 240	0	3 193 155	209 480	13 263 282
	Recettes réelles	6 818 114	376 540	0	0	910 375	813 205	13 000	783 240	0	3 153 155	209 480	13 117 614
013	Atténuations de charges	153 500	0	0	0	151 500	0	0	0	0	0	0	307 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	315 000	0	0	477 425	360 000	0	110 000	0	107 997	46 150	1 418 572
73	Impôts et taxes	5 774 822	0	0	0	0	0	0	0	0	2 990 158	0	8 764 980
74	Dotations et participations	837 792	30 000	0	0	254 300	453 205	13 000	673 240	0	96 000	12 000	2 418 547
75	Autres produits de gestion courante	0	31 540	0	0	0	0	0	0	0	0	149 330	180 870
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	B Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	27 450	0	0	0	0	0	0	27 450
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		109 173	22 080	0	0	14 520	0	0	0	0	0	0	145 173
042	Opérat* ordre transfert entre sections	109 173	22 080	0	0	14 520	0	0	0	0	0	0	145 173
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

[1] Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		IV
		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LT-9618348038	01/11/2018	1 000 000,00	850 000,00	9 435,59	0,00	850 000,00
0150966435729209262/3024903	21/03/2019	1 000 000,00	1 000 000,00	9 809,11	350 000,00	650 000,00
LT-9819348112	20/06/2019	700 000,00	550 000,00	172,08	0,00	550 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 700 000,00	2 400 000,00	19 466,78	350 000,00	2 050 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Indice (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 758 653,68										
1641 Emprunts en euros (total)					10 268 653,68										
00001900200	CREDIT AGRICOLE	12/06/2017	01/09/2017	25/08/2020	1 000 000,00	V	(Moyenne Euribor 3M(Positive) + 1,05)Floor -0,329 sur Moyenne Euribor 3M(Positive)		0,730	0,730	EUR	X	F	O	A-1
00002274102	CREDIT AGRICOLE	20/12/2017	28/03/2018	29/06/2018	420 000,00	F	Taux fixe à 1,85 %		1,850	1,860	EUR	T	P	O	A-1
00002711002	CREDIT AGRICOLE	01/10/2018	12/10/2018	25/02/2019	559 194,00	F	Taux fixe à 1,92 %		1,920	1,930	EUR	T	P	O	A-1
000600136FR	CREDIT AGRICOLE	25/10/2006	07/12/2006	06/03/2007	100 000,00	F	Taux fixe à 4,05 %		4,050	4 110	EUR	T	P	O	A-1
017BXH0187R	CREDIT AGRICOLE	08/11/2010	09/03/2011	09/07/2011	105 000,00	F	Taux fixe à 2,55 %		2,980	2,980	EUR	T	P	O	A-1
1187654	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/03/2011	25/03/2011	01/04/2012	60 000,00	V	Livret A + 0,6		2,600	2 600	EUR	A	P	O	A-1
5003790	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/12/2013	10/12/2013	01/04/2015	1 376 641,48	F	Taux fixe à 3,24 %		3,240	3,240	EUR	T	P	O	A-1
5039471	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/03/2014	14/03/2014	01/04/2016	139 006,67	V	Livret A + 1		1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
5039529	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/03/2014	14/03/2014	01/04/2015	299 200,00	V	Livret A + 1		2,250	2,250	EUR	A	C	O	A-1
8206491630493	CAISSE D'EPARGNE	03/04/2013	03/04/2013	25/10/2013	500 000,00	F	Taux fixe à 4,12 %		4,120	4 180	EUR	T	P	O	A-1
825340184C1281	CAISSE D'EPARGNE	26/05/2013	17/10/2013	25/01/2016	461 371,45	F	Taux fixe à 2,74 %		2,740	2,770	EUR	T	P	O	A-1
85630244403990	CAISSE D'EPARGNE	25/06/2015	06/07/2015	25/01/2016	633 648,97	F	Taux fixe à 2,55 %		2,500	2 580	EUR	T	P	O	A-1
8690295-5175997	CAISSE D'EPARGNE	20/10/2017	20/10/2017	25/05/2018	210 000,00	F	Taux fixe à 1,95 %		1,950	1,960	EUR	T	P	O	A-1

Accusé de réception en préfecture
034-200017341-20191219-CC_191219_06-DE
Date de télétransmission : 20/12/2019
Date de réception préfecture : 20/12/2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pénalités des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
9237471-5483308	CAISSE D'EPARGNE	18/07/2019	01/06/2019	25/11/2019	255 000,00	F	Taux fixe à 1,54 %	1,540	1,550	EUR	T	P	O	A-1
A17/9379-	CAISSE D'EPARGNE	09/07/2009	28/12/2009	28/03/2010	224 000,00	F	Taux fixe à 3,87 %	3,870	3,930	EUR	T	P	O	A-1
A171206T000	CAISSE D'EPARGNE	14/06/2012	29/06/2012	25/01/2013	812 500,00	F	Taux fixe à 3,39 %	3,390	3,430	EUR	T	C	O	A-1
ALR20034203	CAISSE D'EPARGNE	23/03/2003	12/05/2004	24/06/2004	515 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0,2 sur Euribor 3M) + 0,2	2,280	2,340	EUR	T	P	O	A-1
ARC12713-000	CAISSE D'EPARGNE	20/06/2000	25/06/2001	25/06/2002	106 714,31	F	Taux fixe à 6 %	6,000	6,000	EUR	A	P	O	A-1
MON280129EUR	BANQUE POSTALE	02/07/2013	12/08/2013	01/09/2016	447 950,68	F	Taux fixe à 3,7 %	3,700	3,700	EUR	A	P	O	A-1
MON501059EUR	BANQUE POSTALE	01/10/2014	16/10/2014	01/02/2016	428 400,00	F	Taux fixe à 2,93 %	2,930	2,930	EUR	T	C	O	A-1
MON601577EUR	BANQUE POSTALE	13/11/2014	21/11/2014	01/03/2016	273 386,28	F	Taux fixe à 2,55 %	2,550	2,850	EUR	T	C	O	A-1
MON503636EUR	BANQUE POSTALE	20/05/2015	11/05/2015	02/01/2016	463 750,00	F	Taux fixe à 2,2 %	2,200	2,220	EUR	T	C	O	A-1
MON511314EUR	BANQUE POSTALE	04/11/2016	01/12/2016	01/04/2017	800 000,00	F	Taux fixe à 1,48 %	1,480	1,480	EUR	T	C	O	A-1
SIAS 2011 62	Caisse Allocations Familiales	10/05/2011	10/05/2011	01/11/2016	27 600,84	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de frappe sur ligne de trésorerie (total)					1 500 000,00									
SG 17213-1	SOCIETE GENERALE	05/10/2007	28/12/2007	28/03/2008	1 300 000,00	V	(TAG 3M(Positive) + 0,08)-Floor 0 sur TAG 3M(Positive)	4,190	4,260	EUR	T	P	O	A-1
SG 17213-2	SOCIETE GENERALE	05/10/2007	30/12/2008	31/03/2009	200 000,00	V	(EONIA(Positive) + 0,08)-Floor -0,05 sur EONIA(Positive)	1,720	1,520	EUR	T	P	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consenties au Trésor (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					101 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					101 000,00									
2017 1922	Agence de l'eau Seine Normandie	21/11/2017	21/11/2017	16/01/2020	101 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					11 859 653,68									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice			ICINE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
							Index (13)	Moyenne Euribor 3M(Positif) + 1,05) Floor -0,329 sur Moyenne Euribor 3M(Positif)						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		8 422 835,61						1 538 790,77	165 356,18	0,00	34 918,31	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 031 805,47						1 419 182,65	165 126,35	0,00	34 916,86	
00001900286	N	0,00	A-1	1 000 000,00	0,65	V	(Moyenne Euribor 3M(Positif) + 1,05) Floor -0,329 sur Moyenne Euribor 3M(Positif)	0,750	1 000 000,00	5 487,62	0,00	0,00	0,00	
00002274162	N	0,00	A-1	359 120,69	10,24	F	Taux fixe à 1,55 %	1,950	18 096,35	7 073,65	0,00	0,00	19,07	
00002711067	N	0,00	A-1	596 027,47	18,50	F	Taux fixe à 1,92 %	1,990	23 614,54	10 122,38	0,00	0,00	956,50	
006806213PR	N	0,00	A-1	44 419,15	6,93	F	Taux fixe à 4,05 %	4,110	5 504,81	1 714,56	0,00	0,00	104,70	
017BXH018PR	N	0,00	A-1	59 024,20	8,27	F	Taux fixe à 2,95 %	2,980	6 203,40	1 673,00	0,00	0,00	35,00	
1187634	N	0,00	A-1	38 713,76	11,25	V	Livret A + 0,6	1,360	2 963,56	523,64	0,00	0,00	29,00	
5003790	N	0,00	A-1	1 235 184,51	25,00	F	Taux fixe à 3,24 %	3,240	32 379,20	39 199,60	0,00	0,00	9 527,00	
5039471	N	0,00	A-1	119 833,35	24,25	V	Livret A + 1	1,750	4 793,33	2 097,08	0,00	0,00	1 286,00	
5039529	N	0,00	A-1	224 400,00	14,25	V	Livret A + 1	1,750	14 960,00	3 927,00	0,00	0,00	2 347,00	
82064518340493	N	0,00	A-1	328 112,01	8,57	F	Taux fixe à 4,12 %	4,160	31 922,84	13 050,76	0,00	0,00	2 204,00	
82534018401281	N	0,00	A-1	377 487,73	13,62	F	Taux fixe à 2,74 %	2,770	22 442,08	10 115,68	0,00	0,00	1 716,00	
85630244403960	N	0,00	A-1	529 933,39	15,57	F	Taux fixe à 2,55 %	2,580	27 666,97	13 301,15	0,00	0,00	2 821,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		Capital
4680295-5175997	N	0,00	A-1	184 709,42	15,15	F	Taux fixe à 1,95 %	1,560	3 731,48	0,00	352,12	
5237471-5402508	N	0,00	A-1	262 155,15	19,55	F	Taux fixe à 1,54 %	1,550	3 971,44	0,00	375,36	
A1709379	N	0,00	A-1	133 365,07	9,99	F	Taux fixe à 3,87 %	3,930	4 998,53	0,00	26,27	
A171206T00	N	0,00	A-1	524 525,32	12,40	F	Taux fixe à 3,39 %	3,430	17 258,42	0,00	2 986,73	
ALR20034203	N	0,00	A-1	45 229,41	4,82	V	(Euribor 3M) Floor -0,2 sur Euribor 3M) + 0,2	0,000	0,00	0,00	0,00	
ARC12713-000	N	0,00	A-1	8 777,21	0,48	F	Taux fixe à 6 %	6,000	526,63	0,00	0,00	
MON280126EUR	N	0,00	A-1	331 916,94	8,67	F	Taux fixe à 3,7 %	3,700	12 280,93	0,00	3 671,19	
MON501056EUR	N	0,00	A-1	338 250,00	14,83	F	Taux fixe à 2,93 %	2,960	9 662,96	0,00	1 516,97	
MON501577EUR	N	0,00	A-1	215 830,40	14,92	F	Taux fixe à 2,85 %	2,880	5 997,36	0,00	462,48	
MON502056EUR	N	0,00	A-1	393 750,00	15,50	F	Taux fixe à 2,2 %	2,220	8 456,26	0,00	2 005,60	
MON511314EUR	N	0,00	A-1	650 000,00	17,00	F	Taux fixe à 1,48 %	1,490	9 590,00	0,00	2 378,26	
SJAS 2011 62	N	0,00	A-1	9 200,28	1,83	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (S)		0,00		390 950,14					229,83	0,00	0,00	
SG 17213-1	N	0,00	A-1	325 471,75	2,99	V	(TAG 3M)(Positifé) + 0,08)(Floor 0 sur TAG 3M)(Positifé) (EONIA)(Positifé) + 0,08)(Floor -0,08 sur EONIA)(Positifé)	0,080	229,63	0,00	0,00	
SG 17213-2	N	0,00	A-1	55 478,39	4,00	V		0,000	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICMIE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées d. Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		101 000,00				10 100,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		101 000,00				10 100,00	0,00	0,00	0,00
2017 1922	N	0,00	A-1	101 000,00	9,04	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 100,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 523 835,61				1 548 890,77	185 356,18	0,00	34 918,31

(8) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le rattachement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couvertures ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F. fixe ; V. variable simple ; C. complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66711 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 755.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal, montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 - Indice zone euro / 2 - Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 - Ecart indice zone euro / 4 - Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 - écarts d'indices hors zone euro / 6 - autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 758.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 523 835,61	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Délibération du

Biens de faible valeur

Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et num. cadastre	10	13/01/2014
L	2031 Frais d'études	5	13/01/2014
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	13/01/2014
L	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	15	13/01/2014
L	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	13/01/2014
L	20413 Départements - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	13/01/2014
L	20414* Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	13/01/2014
L	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi.versées aux org. Publi	15	13/01/2014
L	204161 Caisse des Ecoles - Subv. d'équipement versées aux org. P	15	13/01/2014
L	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	13/01/2014
L	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	13/01/2014
L	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	13/01/2014
L	20417 Autres établ. publics locaux - Subv. d'équipement versées	15	13/01/2014
L	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	15	13/01/2014
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	13/01/2014
L	2051 Concessions et droits similaires, brevets, licences,...	10	13/01/2014
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	10	13/01/2014
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	13/01/2014
L	2132 Immeubles de rapport	30	13/01/2014
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	15	13/01/2014
L	21571 Matériel roulant - Voirie	15	13/01/2014
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	10	13/01/2014
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	13/01/2014
L	21721 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	13/01/2014
L	21732 Immeubles de rapport	30	13/01/2014
L	21757 Matériel et outillage de voirie	10	13/01/2014
L	21758 Autres installations. matériel et outillages techniques	10	13/01/2014
L	21782 Matériel de transport	10	13/01/2014
L	21783 Matériel de bureau et informatique	8	13/01/2014
L	21784 Mobilier	15	13/01/2014
L	21785 Cheptel	15	13/01/2014
L	21788 Autres immobilisations reçues au titre d'une MAD	10	13/01/2014
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	13/01/2014
L	2182 Matériel de transport	10	13/01/2014
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	8	13/01/2014
L	2184 Mobilier	15	13/01/2014
L	2185 Cheptel	15	13/01/2014
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	13/01/2014

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		674 173,00	I 674 173,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		565 000,00	565 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	565 000,00	565 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		109 173,00	109 173,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	109 173,00	109 173,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	674 173,00	0,00	0,00	674 173,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		991 727,33	III 991 727,33
Ressources propres externes de l'année (a)		414 844,00	414 844,00
10222	FCTVA	414 844,00	414 844,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		576 883,33	576 883,33
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28188	Autres immo. corporelles	310 000,00	310 000,00
29...	Prov. pour dépréciat ⁿ immobilisations		
39...	Prov. dépréciat ⁿ des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	28 980,00	28 980,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect ⁿ de fonctionnement	237 903,33	237 903,33

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	991 727,33	0,00	0,00	0,00	991 727,33

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	674 173,00
Ressources propres disponibles	IV	991 727,33
Solde	V = IV – II (6)	317 554,33

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser) ;

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif soit en cas de reprise anticipée des résultats

(4) Total = Restes à réaliser N.1 + Nouveaux crédits votés

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****B3****B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		38,00	2,00	40,00	31,00	4,00	35,00
Adjoint administratif territorial	C	14,00	2,00	16,00	14,00	0,00	14,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Attaché	A	7,00	0,00	7,00	4,00	2,00	6,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	1,00	2,00	3,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		41,00	2,00	43,00	35,00	2,00	37,00
Adjoint technique territorial	C	8,00	1,00	9,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	14,00	1,00	15,00	13,00	0,00	13,00
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	1,00	2,00	3,00
ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Chef de service action sociale	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Educateur de jeunes enfants de 2ème classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Educateur principal de jeunes enfants de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur principal de jeunes enfants de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Puéricultrice de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
Agent social	C	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent social Principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		13,00	0,00	13,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint territorial du patrimoine	C	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché territorial de conservation (patrimoine)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Conservateur en chef (patrimoine)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		18,00	7,00	25,00	19,00	0,00	19,00
Adjoint territorial d'animation	C	9,00	6,00	15,00	12,00	0,00	12,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	6,00	1,00	7,00	5,00	0,00	5,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Assistante maternelle		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		130,00	11,00	141,00	109,00	10,00	119,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500122C du 23 mars 1965. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel (ETPT). Le décripta est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT, un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %), présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT, un agent à temps partiel, à 80 %, (quotité de travail = 80 %, période de travail = 6 / 12).

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				34 653,74		
Assistants maternelle		OTR		34 653,74	A assistante maternelle	CDI Assistant maternelle de jour
Attaché	A	ADM	400	0,00	3-3-2°	CDI A
Attaché	A	ADM	473	0,00	3-3-2°	CDI A
Attaché territorial de conservation (patrimoine)	A	CULT		0,00	3-3-2°	CDD animateur de l'architecture et du patrimoine
Chef de service action sociale	B	S	461	0,00	3-3-2°	CDI A
Educateur de jeunes enfants de 2ème classe	A	S	451	0,00	3-2	CDD Responsable RAM
Rédacteur	B	ADM	381	0,00	3-2	CDD Instructrice du droit des sols
Rédacteur	B	ADM	394	0,00	3-2	CDD Charge de mission urbanisme et planification
Technicien principal de 2ème classe	B	TECH	448	0,00	3-3-2°	CDI Technicien Spanc
Technicien principal de 2ème classe	B	TECH	433	0,00	3-3-2°	CDI Tech rivière/Chef équipe
Technicien principal de 2ème classe	B	TECH	408	0,00	3-2	CDD Chargée de mission Agri.OCAGER
Agents occupant un emploi non permanent (7)				46 083,87		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	326	0,00	3-1	CDD Conseiller en séjour
Adjoint administratif territorial	C	ADM	326	0,00	3-1	CDD Conseiller en séjour
Adjoint administratif territorial	C	ADM	362	0,00	3-1	CDD Agent d'accueil
Adjoint technique territorial	C	TECH	326	0,00	3-1	CDD Agent de service
Adjoint technique territorial	C	TECH	326	0,00	3-1	CDD Agent de service
Adjoint technique territorial	C	TECH	326	0,00	3-2	CDD Agent de service
Adjoint technique territorial	C	TECH	325	0,00	3-1	CDD Agent de service
Adjoint technique territorial	C	TECH	326	0,00	3-1	CDD Ripper
Adjoint technique territorial	C	TECH	326	0,00	3-1	CDD Ripper
Adjoint technique territorial	C	TECH	326	0,00	3-2	CDD saisonnier régie
Adjoint technique territorial	C	TECH	326	0,00	3-2	CDD saisonnier régie
Adjoint technique territorial	C	TECH	326	0,00	3-2	CDD saisonnier régie
Adjoint technique territorial	C	TECH	326	0,00	3-1	CDD agent surveillance et technique
Adjoint technique territorial	C	TECH	326	0,00	3-1	CDD Animateur
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	326	0,00	3-1	CDD Animateur
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	326	0,00	3-1	CDD Animateur
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	326	0,00	3-1	CDD Animateur
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	326	0,00	3-1	CDD Animateur

Accusé de réception en préfecture
034-200017341-20191219-CC_191219_06-DE
Date de télétransmission : 20/12/2019
Date de réception préfecture : 20/12/2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	MS	328	0,00	3-1	CDD Auxiliaire de puériculture
Contrat Adulte Relais		OTR		18 255,00	A adulte relais	CDD Adulte relais
Educateur de jeunes enfants de 2ème classe	A	S		0,00	3-2	CDD Educateur Jeunes Enfants
Emploi avenir		OTR		17 494,38	A emploi avenir	CDD Emploi avenir
Médecin		MS		6 706,24	3-1 médecin	CDD Medecin
TOTAL GENERAL				80 737,61		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social
 IT : Médico-technique
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moins de contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-5 : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-6 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4 : emplois à temps non comptés des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 3-8 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (créateur).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-5 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
23/07/2007 - Actions	FDI DEVELOPPEMENT	FDI DEVELOPPEMENT		225,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75.000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SM de Gestion du Salagou		SFP	28 507,13
SM Pays Coeur d'Hérault (SYDEL)		SFP	137 298,12
Syndicat Centre Hérault		SFP	1 281 472,00
SM filière viande		SFP	2 940,00
SM Navacelles		SFP	21 280,00
SM Parc régional Michel Chevaier		SFP	50 167,20
SM SAGE fleuve Hérault		SFP	7 517,95
SM des Vallées de l'Orb et du Litron		SFP	390,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE

C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale	01/02/2015	CC_20150114_006 -	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont déclarées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Budget annexe	EQUIPEMENTS TOURISTIQUES	01/01/2008	34 - 23/12/2008	20001734100047	SPIC	Oui
Budget annexe	SPANC	01/01/2009	n° 253 du 24/09/2009 -	20001734100062	SPIC	Oui
Budget annexe	OFFICE DE TOURISME	01/01/2010	n° 10 du 08/04/2010 -	20001734100088	SPA	Non
Budget annexe	PAE CAPITOUL MOULINAGES	01/01/2012	CC/20120223/003 -	20001734100104	SPA	Oui
Budget annexe	OFFICE DE COMMERCE INDUSTRIE ARTISANAT ET AGRICULTURE	01/01/2014	CC/20131114_008 du 14/11/2013 -	20001734100112	SPA	Non

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Librairie du musée	Librairie du musée	01/01/2011	-	SPA
immeuble de rapport	Hôtel des entreprises de Soubès	01/10/2011	CC/20111117-016 du 17/11/2011 -	
immeuble de rapport	Maison des Services Publics (Le Caylar)	01/10/2011	CC/20111117-016 du 17/11/2011 -	

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	2 632 868,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	541 390,00	0,00
TFPNS	0,00	0,00	0,00	0,00	49 052,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	863 880,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			4 087 190,00	0,00

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 57

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/12/2020

Présenté par Le Président (1),

A Lodève, le 19/12/2020

Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Lodève, le 19/12/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

ABRIC Michel	
AGUSSOL Jean-Paul	
ARRAZAT Sonia	
ARSON Jean-Pierre	
BARRAL Jean	
BENAMEUR Ali	
BENAMMAR KOLY Fadilha	
BERLENDIS Philippe	
BOISSIERE Roland	
BOUDOU Nathalie	
BOUSQUET Jean-Charles	
BOUSQUET Pierre-Paul	
BRIATTE Philippe	
CAVILLE Eugène	
CAVALIER Eric	
CHAOUA Karim	
COSTE Pierre	
CROS Ludovic	
DELON Pierre	
DRUAT David	
DUVIOL Christophe	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D2

FABRE Anne-Marie	
FABRE Daniel	
GOUDAL Joëlle	
GOUJON Bernard	
GUIBAL Daniel	
KASSOUH Ahmed	
LEDUC Pierre	
LEVEQUE Gaëlle	
LOSSON Gérard	
MACEDO Isabelle	
MACHI Didier	
MALAN Jean-Noël	
MALIVER-CHICLET Suzy	
MARRES Gilles	
MINERVA Sandrine	
OLIVER Valérie	
OLIVIER Françoise	
OLLIER Gérard	
PAILHOUX Jean-Paul	
POUJOL Jacky	
POZO José	
REQUI Jean-Luc	
ROIG Frédéric	
ROME Sébastien	
ROUQUETTE Damien	
ROUVEIROL Valérie	
SAVIN Denis	
SERRE Aline	
TRANI Bernadette	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

TRINQUIER Jean	
VALETTE Daniel	
VAN DER HORTS Claire	
VERDOL Marie-Laure	
VIALA Alain	
VIDAL Bernard	
WALTER MARTIN DUPONT Françoise	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Lodève, le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.